

# Recommandations d'expédition



RÉSEAUX, PÉRIPHÉRIQUES ET CONSOMMABLES

**Cher client!**

**Merci beaucoup pour votre commande.**

**Lors de la livraison, veuillez tenir compte des recommandations ci-dessous:**

---

## **1. Vérification immédiate des dommages potentiels!!**

Examinez les dégâts de tous types (déchirures, éraflures, écrasement, humidité etc..) sur les emballages (carton, feuilles autour des palettes etc.). En cas de soupçon de dégâts, ne reconnaître la réception que sous réserve (par ex. sur le bordereau de livraison).

Vous devez ainsi brièvement décrire les dommages apparents extérieurs constatés (par ex. "côté gauche de la palette fortement enfoncé"), et faire confirmer cela par le transporteur.

La pratique répandue selon laquelle le réceptionniste ne reconnaît chaque envoi que sous réserve, sans indication précise des dommages, ne suffit pas. Une réserve non fondée est juridiquement inefficace!!

---

## **2. Garantie de vos réclamations!!**

De façon à faire reconnaître vos droits, vous devez respecter les différents délais ci-dessous:

- a) pour des dommages reconnaissables extérieurement: signalez nous immédiatement le problème par écrit, avec une copie du reçu (avec "réserve" comme décrit plus haut).
- b) pour des dommages non reconnaissables extérieurement (vices "cachés"): contacter nous immédiatement par écrit après découverte, au plus tard toutefois dans les 7 jours suivants la réception.

Si vous avez donné un reçu sans réserve au transporteur et/ou n'avez pas signalé à temps les dommages constatés, vous devez prouver au transporteur

- 1. que les produits sont bien endommagés et que ces dommages n'étaient pas visibles lors de la livraison
- 2. que les dommages ont eu lieu sous la responsabilité du livreur.

Cette déposition ne fonctionne en principe jamais!!!

C'est pourquoi nous ne pouvons généralement dans un tel cas faire suite à vos exigences.

---

**Cordialement,  
SECOMP France**